

Explications du compte de taxe

Adresse de la propriété facturée

Année d'imposition

NOM DU CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE Si vos taxes sont prises en charge par votre institution bancaire, son nom apparaît ainsi que le numéro de votre prêt hypothécaire

MATRICULE Numéro de matricule rattaché à votre propriété

PÉRIODE D'IMPOSITION Du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année financière

DATE DU COMPTE Date à laquelle la facture a été établie et postée

VALEUR AU RÔLE Vous référer à la section « ÉVALUATION » sous « VALEUR TOTALE »

DÉTAIL DES TAXES Différentes catégories d'immeubles :

- Résiduelle (ou résidentiel)
- Immeubles six logements ou plus
- Industrielle
- Commerciale
- Terrain vague desservi
- Exploitations agricoles enregistrées

DONNÉE DE BASE La valeur imposable de votre propriété servant de base au calcul des taxes

TAUX Taux de la taxe foncière par 100 \$ de valeur imposable établi selon la catégorie d'immeuble

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE Répartition du compte de taxes municipales :

- Générale : Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
- CMM : Communauté métropolitaine de Montréal
- Agglo : Agglomération de la Ville de Longueuil
- RTL : Réseau de transport de Longueuil

TARIFICATION Coût des services offerts au(x) propriétaire(s) de l'immeuble

CODES Voir au verso du compte de taxes pour la signification des codes

TAXATION SECTORIELLE Taxe qui correspond à l'emprunt que la Ville a contracté pour développer le secteur et effectuer des travaux majeurs comme par exemple des routes, des accès, des bordures, des parcs, etc. Cet emprunt s'échelonne normalement sur une période de 15 ou 20 ans. Ce sont les propriétaires du secteur qui paient pour le remboursement de cet emprunt à même leur compte de taxes municipales.

TOTAL Montant de taxes pour l'année financière

ARRÉRAGES / INTÉRÊTS / PÉNALITÉ Cette section indique les sommes à payer ou les montants à recevoir par le contribuable, correspondant à des transactions antérieures à la date d'envoi du compte de taxes.

MONTANT DÛ Montant total de taxes foncières à payer

TAUX D'INTÉRÊTS Taux d'intérêt et de pénalité s'appliquant à tout solde impayé à la date d'échéance

TAUX DE LA PÉNALITÉ

Explication des abréviations des codes de taxation

ÉVALUATEUR
Coordonnées de l'organisme municipal responsable de l'évaluation

RAISON DE L'AVIS
Raison de l'avis d'évaluation

PROPRIÉTAIRE ET DÉBITEUR
Nom du ou des propriétaires et adresse postale

CET AVIS S'ADRESSE
Lorsque cette case est cochée le compte de taxes s'adresse aux copropriétaires d'un immeuble

UNITÉ D'ÉVALUATION
Renseignements sur l'immeuble

ÉVALUATION
Valeur inscrite au rôle de votre propriété

VALEUR UNIFORMISÉE
Valeur inscrite au rôle de votre propriété multipliée par le facteur d'uniformisation déterminé par le ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec afin de rendre comparable toutes les évaluations municipales et utilisé pour fin de calcul du droit de mutation immobilière.

CATÉGORIE D'IMMEUBLE
Catégorie d'immeuble de votre propriété. (si «non» est inscrit dans chacune des cases = catégorie résiduelle)

AVIS D'ÉVALUATION
Année: 2012
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
1585, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville
Québec J3V 3T8
Tél. : 450 645-2999

COMPTÉ DE TAXES MUNICIPALES
Année: 2012
Municipalité: Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
MATRICULE: 1740-11-1111-0-000-0000 (F)
PÉRIODE D'IMPOSITION: 1 Janvier 2012 au 31 Décembre 2012
DATE DU COMPTE: 14 Février 2012
VALEUR AU RÔLE: [à compléter]

DÉBITEUR DU COMPTE
NOM DU CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE: [à compléter]

TAXE	BASE	Taux	Montant	Code
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE				
Générale résiduelle	Éval 396300	0,3326/1005	1 238,83	G E
CMM - Résiduelle	Éval 396300	0,0024/1005	49,34	G E
Agglo. - Résiduelle	Éval 396300	0,3318/1005	1 213,07	G R
RTL - Résiduelle	Éval 396300	0,1199/1005	435,14	G E
TARIFICATION-RÉSIDENTIEL				
Assainissement eaux usées - Résidentiel	Loge 1	96\$	96,00	R
Eau potable - Résidentiel	Loge 1	200\$	200,00	R
Matières résiduelles - Résidentiel	Loge 1	254\$	254,00	R
Matières recyclables - Résidentiel	Loge 1	71\$	71,00	R
TARIFICATION-NON RÉSIDENTIEL				
TAXATION SECTORIELLE	Front	100,00	563,03	R B
TOTAL			4 120,21	

ÉVALUATION
TERRAIN: 67 400
BÂTIMENTS: 328 900
VALEUR TOTALE: 396 300 x 1,00 = 396 300

RÉPARTITION FISCALE DE LA VALEUR
SOURCE LÉGISLATIVE: L01
PARTIE D'IMMEUBLE: [à compléter]

CATÉGORIES D'IMMEUBLE
DE SIX LOGEMENTS OU PLUS: NON
TERRAIN VAGUE DESSERVI: NON

ÉCHÉANCES DES VERSEMENTS
2012-03-15: 1 030,06
2012-05-14: 1 030,05
2012-07-16: 1 030,05
2012-09-17: 1 030,05

LIEU DE PAIEMENT
auprès des institutions financières ou par la poste ou au comptoir de perception de l'Hôtel de Ville.

LIEU DE PAIEMENT
Votre compte de taxes peut être acquitté de plusieurs façons :

Auprès des institutions financières
Sur le site Internet de votre institution financière ou au guichet automatique de la plupart des institutions bancaires.
N.B. : Si vous effectuez votre paiement par Internet ou au guichet automatique, veuillez prévoir un délai suffisant pour que ce paiement parvienne à temps à la Ville et ainsi éviter les frais d'intérêts et la pénalité.

Par la poste
Par quatre chèques postdatés à la date limite de chaque échéance et libellés à l'ordre de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville. N'oubliez pas d'inclure les coupons détachables correspondant aux dates d'échéances de paiement.
N.B. : Prévoir un délai de livraison suffisant puisque le paiement sera porté à votre compte le jour de la réception par la Ville ou à la date inscrite sur le chèque si celui-ci est postdaté.

Au comptoir de perception de l'hôtel de ville
en payant comptant, par chèque ou par INTERAC. Le comptoir est ouvert de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi et est fermé lors des jours fériés. À noter qu'il est fermé les vendredis après-midi des mois de mai à octobre. Vous pouvez également déposer votre enveloppe comprenant vos chèques et coupons détachables dans la boîte prévue à cet effet située à l'extérieur à l'entrée principale de l'hôtel de ville.
N.B. : Le paiement sera porté à votre compte le jour de la réception par la Ville ou à la date inscrite sur le chèque si celui-ci est postdaté.

VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
1585, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville
Québec J3V 3T8

PROPRIÉTAIRE
PRENOM ET NOM
1585 RUE MONTARVILLE
SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE QC J3V 3T8

SITUATION
1585 rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville

N° DE DOSSIER POUR PAIEMENT
00012345-5

TAXES « G »: 734,06
TAXES « H »: 296,00
TAXES « U »: [à compléter]
ARRÉRAGES / INTÉRÊTS / PÉNALITÉ: 0,00
TOTAL DU VERSEMENT: 1 030,06

ÉCHÉANCE
2012 03 15

0000103006 000123455

NUMÉRO DE DOSSIER POUR PAIEMENT
Numéro de dossier à 9 chiffres à utiliser pour le paiement auprès de votre institution financière

SECTION COUPONS DÉTACHABLES
Vous pouvez vous prévaloir du paiement de vos taxes en quatre versements égaux, en respectant les dates d'échéances inscrites sur chacun des coupons détachables.
N.B. : Joindre le coupon correspondant à chacune des échéances de vos paiements.